

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE

PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE



SOUS PROGRAMME POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL – PHASE II

FOURNITURE & INSTALLATION DE 38 EQUIPEMENTS DE POMPAGE ET DE 290 COMPTEURS DE
PRODUCTION SUR FORAGES EXISTANTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Date : 10/02/2010
AAOI N° : 001/2010/MUHCH/DEM
Prêt FAD N°: 21 001 5001 8943
Nom du prêt BAD/FAD : P – SN – E00-004

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds africain de développement (FAD) pour financer les coûts du sous programme pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu rural, phase II. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la fourniture et de l'installation des équipements de pompage et de compteurs de production dans les régions de Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.
2. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique représenté par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, **pour la fourniture et l'installation des équipements de pompage et de compteurs de production sur des forages existants situés dans les régions de Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor en un seul lot.** Ces équipements comporteront des électropompes, des groupes électrogènes, des compteurs de production et des accessoires de montage. Le délai d'exécution maximum est de 20 mois.
3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'offres dans les bureaux de la **Direction de l'Exploitation et de la Maintenance, Route des Pères Maristes- Hann / Dakar - BP 2041- Téléphone : 221 33 832 35 92 Fax n° : 221 33 832 39 95, E-mail : demmah@orange.sn**
4. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté par les candidats au bureau du courrier de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA en espèces ou de sa contre-valeur en monnaie librement convertible.
5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du *Dossier Standard d'appel d'offres ; Passation des marchés de fournitures*, publié par la Banque africaine de développement.

6. Toutes les offres doivent être déposées au bureau du courrier de la **Direction de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance, Route des Pères Maristes- Hann / Dakar - BP 2041**, au plus tard le **31 mars 2010 à 10 heures TU**. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Quinze millions (15 000 000)** de Francs CFA, ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible..

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **31 mars 2010 à 10 heures 30 minutes TU** au siège de **la Direction de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance, Route des Pères Maristes- Hann / Dakar**.

8. La durée de validité des offres est fixée à Cent quatre vingt (180) jours), à compter de la date d'ouverture des plis. La garantie de soumission doit rester valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.